



CA du 14 octobre 2021

**Déclaration relative à la dénonciation de l'accord ARTT
des administrateurs SNE, Catherine GUIMARD et Emmanuel DAVID**

Nous regrettons vivement la dénonciation de l'accord ARTT et l'ensemble des actions qui y ont conduit.

Nous ne rentrerons pas dans la polémique de savoir qui a brisé en premier le pacte social particulier lié à cet accord. Cet accord a fait la démonstration pendant plus de 20 ans de sa souplesse pour conduire nos missions et répondre présent à toutes les sollicitations – dans des contextes extrêmement variés. Cet accord a également fait la démonstration de son intérêt pour concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Je me permets d'évoquer le souvenir d'une intervention d'Agnès Breitenstein, notre nouvelle DRH, lors d'une de nos conventions (il y a une dizaine d'années). A la question « Que t'a apporté l'ADEME ? », Agnès répondait – en substance – « L'ADEME m'a permis d'élever mes filles sereinement tout en poursuivant ma carrière professionnelle ».

J'aimerais que mes collègues qui ont de jeunes enfants aujourd'hui – ou des proches dépendants – puissent répondre de même à cette question lors de notre prochaine convention du personnel en 2022 et aussi lors des suivantes.

Notre volonté est de regarder vers l'avenir. De nouvelles négociations vont s'ouvrir. Pour ne pas les reproduire, il faut savoir apprendre des erreurs du passé.

Nous ne reviendrons que sur un point : la négociation échouée en 2019 portant sur ce même accord ARTT.

Les négociatrices et négociateurs du SNE à l'époque ont multiplié les propositions concrètes et réalistes pour limiter les risques juridiques qui nous ont conduit à la situation d'aujourd'hui. Mais aucune de nos propositions n'a été retenue car de négociation il n'y avait pas réellement. La direction était arcqueboutée sur sa volonté de faire passer le forfait-jour à tout prix, brandissant la menace de la dénonciation sans écouter les propositions alternatives des Organisations Syndicales.

La situation désastreuse dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui – avec un risque financier majeur pour l'ADEME et un désarroi profond des adémiens – est pour partie le fruit de ce positionnement de la direction dans les négociations. Un positionnement systématiquement déséquilibré et souvent ressenti comme méprisant par les négociateurs et négociatrices qui pourtant ne ménagent pas leur peine pour être constructifs. Ce positionnement a d'ailleurs été constaté sur beaucoup d'autres sujets de négociation.

Notre demande est que la direction adopte une véritable attitude de partenariat avec les représentants du personnel (Organisations Syndicales et Comité Social et Economique), qu'elle s'emploie à reconstruire une relation équilibrée d'écoute et de respect mutuel.

Pour sa part, le SNE s'engage à continuer à être force de proposition pour permettre le bon fonctionnement de l'agence, son évolution nécessaire et pour préserver la santé et les droits de ses salariés.

C'est dans un esprit d'apaisement qu'il a agi et communiqué récemment vers le personnel et la direction. Cette crise doit nous ouvrir des voies de progrès.